



INFORMATIONS SUR LE DOSSIER D'ADHESION 2023 - 2024

Pour les réinscriptions, si aucun changement (état civil, coordonnées, ...) n'est intervenu lors de la saison 2022-2023, **inutile de remplir la fiche de renseignements**. Vous remplissez la fiche cotisation et l'accompagnez des documents demandés. Autant que possible, faites un dossier numérique que vous adressez à : secretariat.coelacanthe@gmail.com
Pour les renouvellements d'adhésion par un dossier numérisé avant le 30/09/2023, déduire 10 € de la cotisation.

Si vous êtes nouveau ou si une modification (état civil, coordonnées, ...) est intervenue récemment, complétez la fiche de renseignements et la fiche « cotisation » et joignez les documents suivants :

- Pour les nouveaux adhérents :
 1. 1 photo d'identité récente sur la fiche de renseignements et la photocopie de vos brevets déjà acquis **s'ils ne sont pas de la FFESSM** ou anciens (antérieurs à la numérisation de la FFESSM)
 2. La fiche signée d'acceptation des conditions de location de matériel
- Pour tous :
 1. **1 copie** du Certificat d'Absence de Contre-Indication (= CACI). Si celui déjà fourni approche les 12 mois d'ancienneté, en établir un nouveau et de préférence en utilisant le formulaire de la Commission Médicale de la Fédération à télécharger sur le site du club ou ici : <https://ffessm.fr/uploads/media/docs/0001/04/1f94de0db9efc2cdc1f3bffcfa26f40ba71f1dc9.pdf>
Le CACI peut être signé par tout médecin. **N'oubliez pas de conserver l'original de votre certificat médical !** En cas de problèmes de santé importants survenant en cours de saison, un nouveau certificat médical sera exigé.
 2. Pour le règlement global de votre adhésion : (licence + adhésion club + inscription à une formation + assurance individuelle accident si souscrite), effectuez de préférence un virement. RIB ci-dessous. Si malgré tout vous réglez par chèque, celui-ci ne sera mis à l'encaissement qu'en septembre. Il est possible d'envisager un règlement échelonné.
- Pour les mineurs : joindre une autorisation d'un responsable légal sur modèle Coelacanthe. Vous la trouvez sur le site, dans la rubrique « téléchargements ».

INFORMATIONS SUR LES FORMATIONS

FORMATIONS ASSUREES PAR LE CLUB :

Pour les passages des niveaux de plongeur (cf. tableau des formations en annexe), les niveaux 1 et 2 d'apnée, la formation RIFAP et les qualifications Nitrox simple et confirmé, les coûts d'encadrement et de la formation théorique sont acquittés lors l'inscription annuelle. Le détail des coûts de chaque formation et qualification est présenté en annexe. Nous rappelons que l'inscription en formation :

- Niveau 2 requiert une expérience de 20 plongées, 1 plongée d'évaluation et l'avis favorable de la commission technique,
- PE40 requiert une expérience de 10 plongées, 1 plongée d'évaluation et l'avis favorable de la commission technique,
- PA20 requiert une expérience de 10 plongées, 1 plongée d'évaluation et l'avis favorable de la commission technique,
- Niveau 3 requiert une expérience de 40 plongées dont au moins 20 plongées attestées en milieu naturel, dont 5 à une profondeur comprise entre 35 et 40 m, 1 plongée d'évaluation et l'avis favorable de la commission technique.

Nous rappelons également que l'inscription à une formation nécessite de votre part un engagement au regard de l'encadrement mis à votre disposition par le club. Et qu'à ce titre, il vous sera demandé de réserver un montant (virement ou chèque) correspondant au montant des sorties obligatoires pour mener à son terme le cursus envisagé. Pour les préparations N2, N3, PE40 et PA20, ce sera après la plongée d'évaluation.

FORMATIONS ASSUREES PAR LE CODEP 26-07 :

Le détail des coûts indicatifs des formations Niveau 4, MF1, Initiateur, EH1 et TIV est présenté en annexe.

INFORMATIONS A PROPOS DE L'EQUIPEMENT

- Equipement personnel minimum obligatoire : pour la piscine : Palmes, Masque et Tuba (PMT) + bonnet. Acquérir rapidement une ceinture de plombs.
- Pour les entraînements en piscine, le matériel (bloc, gilet, détendeur) est mis gratuitement à disposition.
- Pour les sorties milieu naturel (mer / lac), le club vous proposera de louer le matériel suivant :

Matériel	Débutants et Jeunes (<18 ans)	Niveau I et plus
Détendeur	Forfait 6 € / jour pour les 2 éléments	5 € / jour ou 10 € / séjour ou WE
Gilet stabilisateur		5 € / jour ou 10 € / séjour ou WE
Ordinateur	5 € / jour ou 10 € / séjour	
Lampe	5 € / jour ou 10 € / séjour	

Ce matériel appartient au club COELACANTHE, vous devez en prendre soin.

Concernant les combinaisons, elles sont louées par chacun, sur place, chez le prestataire d'accueil et au tarif du prestataire.

Vous devez indiquer sur le formulaire d'adhésion, votre besoin en matériel, et informer le Responsable Matériel du club de toute modification, et **signer la fiche « Conditions Générales de Location »**.

Enfin, concernant les plongées au Nitrox simple : les blocs (32% d'O₂ en général) sont loués et gonflés sur les lieux de plongée par le prestataire d'accueil. Le coût supplémentaire au prix des plongées est aujourd'hui de 8 euros/plongée/plongeur. Ce coût est réglé par chaque plongeur au COELACANTHE lors de votre inscription aux sorties mer.

INFORMATIONS SUR LES SORTIES MER

Les sorties mer sont organisées sur le rythme d'une ou deux sorties par mois (se référer au calendrier établi pour la saison et consultable sur le site du club).

A titre indicatif le coût approximatif par personne pour une sortie mer est le suivant (selon les cas)

	<i>A la journée</i>	<i>Le week-end</i>
2 plongées	2 x 26 € (bloc air inclus)	-
4 plongées	-	4 x 26 € (bloc air inclus)
Hébergement (1/2 pension)	-	35 € à 100 € selon hébergement trouvé et nombre de nuits
Repas midi	Autour de 20 € au restaurant de certains clubs, possibilité de pique-nique	
Transport	si mutualisation : Environ 43 € pour Marseille (à 3 par voiture particulière) Environ 50 € pour Les Lecques (à 3 par voiture particulière) Environ 16 € pour Meyzieu (à 4 par voiture particulière)	

A cela s'ajoutent les locations de matériel (gilet/détendeur/ordinateur/lampe au Cœlacanthe + combinaison sur place).

RIB du club :

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation
10278	09031	00020368001	92	EUR	CCM CHABEUIL

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)	BIC (Bank Identifier Code)
FR76 1027 8090 3100 0203 6800 192	CMCIFR2A